



Cégep de Rimouski  
Développement pédagogique

# Pédagotrucs



VOLUME 7, No 1

JANVIER 2008

*Il vaut mieux allumer une seule et minuscule chandelle que de maudire l'obscurité.*

*Proverbe chinois*

## EN CLASSE!

### Principes et moyens d'intervention en gestion de classe

Essentiellement, la gestion de classe consiste dans la planification, l'organisation et la mise en œuvre des dispositifs éducatifs (plan de cours, organisation physique de la classe, intégration des nouvelles technologies, choix du matériel didactique, régulation des apprentissages en continuité, prise en considération des différences des élèves, application du code de vie, etc.) les plus susceptibles, dans un contexte donné, de

maximiser les apprentissages de chacun des élèves. Cela étant, on est bien loin de l'idée, malheureusement encore trop répandue, que gérer efficacement une classe se résume à « faire de la discipline »<sup>1</sup>.

Les pages qui suivent s'inspirent des propos tenus lors de la journée pédagogique<sup>2</sup> tenue le 29 octobre 2007 par monsieur François Meloche, psychoéducateur et professeur en

techniques d'éducation spécialisée au Cégep de Saint-Jérôme. Depuis 1995, il donne de la formation pour Performa sur la gestion de classe et la prévention des conflits en classe. Nous avons jugé à-propos de reprendre les trucs qu'il nous a présentés lors de sa conférence et de les appliquer à des situations que des enseignants d'ici nous avaient signalées lors de l'appel à tous en octobre dernier.

#### Les élèves

Les cégeps accueillent une nouvelle génération d'étudiants, celle de l'étudiant-consommateur qui veut réussir ses cours sans remettre en question son emploi du temps. Les études ne sont plus l'activité principale des élèves et souvent ce sont les difficultés à atteindre la réussite qui leur imposent des choix. Or, la tâche d'enseignant implique l'évaluation des apprentissages et la sanction de la réussite ou de l'échec de l'élève. Nombre d'enseignants affirment devoir faire face à une augmentation de comportements dérangeants : l'élève qui sort de la classe pour répondre au cellulaire ou aller se chercher quelque chose à boire, cet autre qui entreprend des négociations récurrentes quant aux exigences du cours, etc. N'est-ce pas désarmant ? Il faut connaître les acteurs en présence dans la classe et comprendre leurs particularités pour mieux envisager des solutions.

#### Quelques mots sur la donne

##### Les enseignants

L'autonomie professionnelle de l'enseignant est précieuse, mais elle cache une grande solitude : l'enseignant est seul en classe, même s'il discute à l'occasion avec des collègues ou prépare en équipe diverses activités. D'où sa fragilité devant des comportements dérangeants. La plupart du temps, il revient à l'enseignant, et à lui seul, de trouver une solution. Cet isolement le rend vulnérable lorsque se manifestent des problèmes disciplinaires et il craint le jugement de ses collègues concernant sa « gestion de classe ». Voilà déjà une première piste de prévention : envoyer un signal clair non seulement comme enseignant en classe, mais aussi comme équipe d'enseignants, de façon que chaque étudiant sache que son enseignant n'est pas seul à édicter une ligne de conduite, mais que les règles proviennent d'un choix établi par l'ensemble des enseignants en département.

##### L'« espace classe »

La classe est, sur le plan physique, l'environnement qui situe le territoire de l'apprentissage. Cet environnement physique, dont l'enseignant est responsable le temps d'un cours, est le lieu où s'ancrent trois aspects liés à la gestion de classe : l'aspect relationnel, l'aspect pédagogique et l'aspect évaluatif. Chacune de ces sphères de la gestion de classe contribue à ce que l'élève apprenne et ce, dans un climat propice et « collégial ».



1. Monique Boucher, 2001. « Dossier La Gestion de classe : Jongler avec tout pour réussir avec tous », *Vie pédagogique*, numéro 119, p.16.  
2. Certains passages de ce *Pédagotrucs* sont issus du texte publié par F. Meloche dans la revue *Correspondance*, volume 12, numéro 1, septembre 2006. Ce texte a d'ailleurs été remis lors de la journée pédagogique d'octobre 2007.

## Aspect relationnel de la gestion de classe

Cet aspect encadre les relations qui s'établissent entre les personnes qui se trouvent dans un même local pour un certain nombre d'heures. Il vise à ce que les relations pendant ce cours soient empreintes de respect et d'un savoir-vivre minimal pour assurer à chacun un bon climat d'apprentissage.

### Nos cas vécus...

- Placotage en classe forçant plusieurs rappels à l'ordre de la part de l'enseignant;
- Élève absent de manière répétitive;
- Élève qui mange en classe et les reliefs du repas sont distrayants pour les autres;
- Utilisation du téléphone cellulaire en classe;
- Élève effronté ou impoli dans la classe, cherchant à déstabiliser l'enseignant;
- Élève qui garde ses écouteurs de baladeur durant les cours et les exercices;
- Langage et propos inappropriés;
- Somnolence ou laisser-aller.

### Des stratégies d'interventions ponctuelles

- Vous déplacer occasionnellement dans l'ensemble du local pour bien faire sentir à ses élèves qu'ils prennent place dans VOTRE classe.
- Demander aux élèves de placer les tables et les chaises de façon à pouvoir circuler aisément.
- Organiser l'environnement en fonction des activités prévues : partie magistrale, exercices, travail en équipe ou individuel, présentation d'un document audiovisuel, exposés oraux, etc.
- Aller vers les « touristes », les élèves situés à l'arrière et dans les côtés, qui participent moins et qui se révèlent potentiellement perturbateurs.
- Vérifier de l'écoute de chacun par un balayage visuel.
- Effectuer le rappel à l'ordre en prenant un ton de voix normal; employer le silence.
- Varier les façons de faire le rappel à l'ordre.

### Des règles à intégrer dans sa gestion de classe

- Inscrire au plan de cours vos attentes quant à la présence au cours, la participation aux activités pédagogiques, le port du baladeur, l'usage du cellulaire, etc. Présenter ces attentes verbalement aux élèves.
- Au premier cours, définir avec les élèves des règles de fonctionnement dans la classe. Prévoir une activité dans laquelle chacun exprime ses attentes quant au comportement des autres et les formuler sous forme d'action, du type : « Le respect est essentiel en classe. Pour ce faire...  
⇒ J'écoute les autres.  
⇒ Je lève la main pour prendre la parole.  
⇒ Je respecte les règles que nous avons établies au premier cours ».
- Prendre appui sur les différentes politiques institutionnelles<sup>3</sup> et se rappeler leurs principales applications.

Ces actions doivent être observables et formulées à l'affirmative

## Aspect pédagogique de la gestion de classe

Cet aspect touche les comportements inadéquats liés aux activités qui se déroulent dans une classe lorsque nous enseignons divers contenus et que des activités pédagogiques sont prévues pour en faciliter l'intégration.

### Nos cas vécus...

- Élève qui pose des questions qui n'ont aucun rapport avec le contenu ou qui tente par ses questions de ralentir le cours;
- Bon élève qui lève constamment la main pour donner la bonne réponse;
- Élève présent en classe, mais sans matériel, ni volume, ni crayon;
- Élève qui refuse de faire les travaux ou exercices demandés;
- Élève qui perturbe la classe durant un examen parce qu'il n'arrive pas à faire ce qui est demandé et qui sort de la classe d'une façon très bruyante, déconcentrant les autres élèves;

### Des stratégies d'interventions ponctuelles

- Diversifier vos méthodes pédagogiques.
- Déterminer l'implication des élèves pendant votre cours.
- Prévoir un plan B au cas où le temps prévu pour une activité soit plus long ou plus bref.
- Responsabiliser l'élève : lui rappeler son choix d'être présent activement et positivement dans la classe; l'inciter à adopter un comportement qui va en ce sens.
- Signaler à l'élève qui répond « trop » que d'autres souhaiteraient valider leurs réponses et désigner les élèves un à un pour répondre aux questions.

3. Notamment, les politiques institutionnelles suivantes : La Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Cégep de Rimouski (PIÉA), la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française, l'Énoncé des droits et des responsabilités des élèves, la Politique de prévention et de gestion du harcèlement et de la violence au Collège de Rimouski et la Politique d'aide au personnel que l'on peut se procurer sur le site internet du collège ou à la Direction des affaires corporatives (D-223).

## Des règles à intégrer dans sa gestion de classe

- Au premier cours, rappeler le choix que l'élève a fait en entrant dans la salle de classe. Préciser avec le groupe le but visé par la présence en classe et formuler ce qui est déterminé ensemble en règle du genre « L'apprentissage que je ferai dans ce cours est lié à mon engagement ». Pour ce faire...
  - ⇒ Je fais les lectures et les travaux demandés.
  - ⇒ J'apporte le matériel requis.
  - ⇒ J'adopte une attitude réceptive.

Ces actions doivent être observables et formulées à l'affirmative

Aspect évaluatif de la gestion de classe

Cet aspect concerne la vérification de l'atteinte des apprentissages par divers moyens d'évaluation.

## Nos cas vécus...

- Élève qui devient impertinent en classe parce qu'insatisfait de sa note;
- Élève qui agresse verbalement son enseignant parce qu'il n'est pas en accord avec sa note pour un travail ou un examen;
- Négociation serrée de la part d'un élève dans le but d'obtenir la note de passage ou, à l'inverse, des fractions de point;
- Irrespect des consignes et des normes de présentation des travaux;
- Négociation de délais supplémentaires pour la remise des travaux;
- Copie, plagiat ou recours à des notes non permises pendant une évaluation en classe;

## Des stratégies d'interventions ponctuelles

- Préciser clairement les critères de correction qui seront employés lors de l'évaluation du travail; les rappeler au moment de la remise.
- Rappeler les valeurs d'équité et de respect nécessaires au bon fonctionnement d'une classe et enjoindre l'élève au comportement déplacé d'améliorer son attitude.
- Ne pas entamer de négociations en classe : rencontrer l'élève individuellement. Les points de vue pourront être échangés sans perturber la classe et sans que la situation fasse tache d'huile.

## Des règles à intégrer dans sa gestion de classe

- Se référer à sa politique départementale en ce qui a trait aux exigences de présentation des travaux, le cas échéant; sinon prévoir ces exigences au plan de cours ou sur la feuille tenant lieu de consignes à l'évaluation.
- Se référer à la PIÉA du Cégep de Rimouski ou à votre PDÉA pour rappeler les pénalités en cas de retard dans les remises de travaux et les dispositions en cas de copie et de plagiat.
- Si l'élève demeure insatisfait de son résultat, lui rappeler l'existence de la procédure de révision de note prévue à la PIÉA.



## Des principes d'intervention à garder en mémoire...

- \* En premier, déterminer votre cadre d'intervention selon vos valeurs et vos irritants. Vos positions doivent être claires.
- \* Être ferme dès le début du trimestre pour éviter la contagion.
- \* Ne pas entamer de négociations en classe.
- \* Accepter que les élèves ne soient pas toujours heureux et contents de vos interventions.
- \* Autorité ne veut pas dire être autoritaire; l'humour peut être efficace et il faut se donner le droit d'être directif. Vous avez le devoir d'assurer un bon climat d'apprentissage.
- \* Lorsque la situation l'exige, confronter l'élève à ses propres responsabilités; vous n'avez pas à prendre leurs responsabilités sur vos épaules. S'ils vous contestent, vous pouvez les questionner au lieu que ce soit à vous de justifier, par exemple : «Qu'est-ce que tu peux faire? Qu'est-ce que tu vas faire?»
- \* Amener les élèves à faire des choix en fonction des balises claires que vous aurez instaurées en classe.
- \* À tout moment, l'intervention doit reposer sur le respect mutuel.



## Intervention progressive

Malgré le recours à tous ces moyens préventifs, il peut arriver que l'enseignant soit dans l'obligation d'intervenir de façon plus systématique. Deux niveaux d'intervention se présentent à l'enseignant qui se retrouve dans cette situation.

### Premier niveau d'intervention

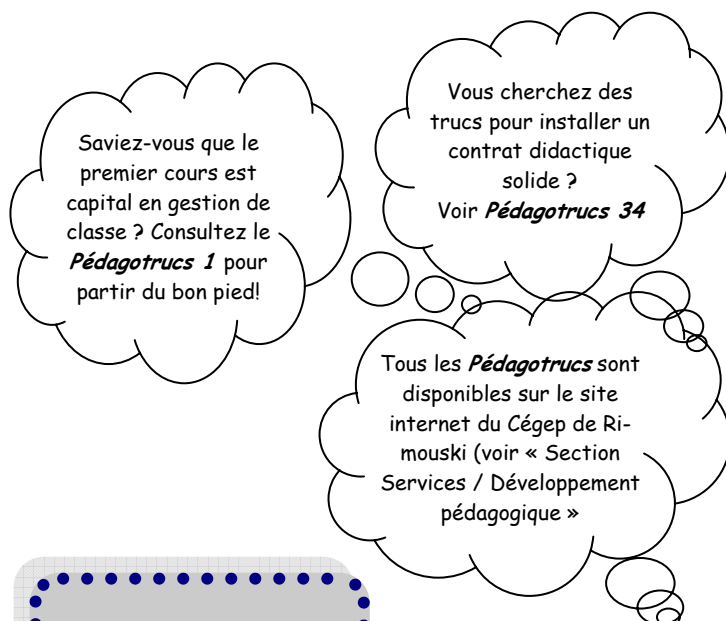
- Les interventions doivent être brèves, discrètes et rapides, en plus de s'accroître si elles ne réussissent pas.
- Nous ne devrions jamais répéter une intervention qui n'a pas donné le résultat attendu.
- Les étapes suivantes pourraient traduire l'accroissement de votre intervention<sup>4</sup> :
  - ◊ Posez un regard, un geste vers l'élève.
  - ◊ Déplacez-vous près de l'élève concerné.
  - ◊ Nommez le comportement et l'élève concerné et avisez-le de la prochaine étape.
  - ◊ Déplacez ou expulsez l'élève concerné.
  - ◊ Idéalement, rencontrez l'élève expulsé avant de le réintégrer au groupe.

### Deuxième niveau d'intervention : l'entrevue

- L'élève qui persiste dans un mauvais comportement malgré les interventions de premier niveau ou qui transgresse de façon inacceptable les règles et valeurs doit faire l'objet d'une action structurée et formelle. Vous devez le rencontrer individuellement à votre bureau. Lors de cette rencontre :
  - ◊ Demandez-lui d'expliquer les raisons qui pourraient expliquer ce qui rend nécessaire cette entrevue.
  - ◊ Faites-lui identifier la gravité ou le caractère répétitif du comportement ayant nécessité la tenue de l'entrevue.
  - ◊ Demandez à l'élève de chercher lui-même une solution; il deviendra alors responsable des implications de son comportement et vous ne ferez qu'appliquer la solution.

### En cas d'impasse, des recours

Si l'intervention n'aboutit pas aux résultats escomptés, l'enseignant peut se faire supporter par son département ou la direction des services éducatifs. N'oubliez pas! Les conseillères du Développement pédagogique sont disponibles pour vous aider à analyser la situation et à trouver des solutions qui vous ressemblent.



#### DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, D-338

##### Conseillères pédagogiques :

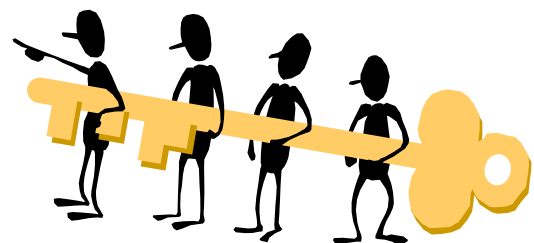
Julie Gasse, poste 2662  
julie.gasse@cegep-rimouski.qc.ca

Marie-Claude Pineault, poste 2270  
mcpino@cegep-rimouski.qc.ca

##### Secrétaire :

Julie Dextraze, poste 2202  
serdep@cegep-rimouski.qc.ca

**Bonne année 2008  
et bon début de  
trimestre!**



4. François Meloche, 2003, «Gestion de classe et prévention des conflits», Reflets, volume 13, numéro 1, p. 2-6.